

CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Recherche de Consultant/Cabinet pour actualisation et proposition version de poche du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée
Bénéficiaire(s)	Comité national de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées (CNLTPPA)
Pays	Guinée
Durée totale des jours prévus	Proposition du consultant/Cabinet
Type d'expertise	Nationale

II. Contexte et justification du besoin

En Guinée, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin, et au Nigéria, la traite est un phénomène interne et externe. En particulier, le Nigeria demeure le principal pays d'origine (hors UE) des victimes de la traite identifiées dans l'Union Européenne¹. Selon l'OIM, le nombre de femmes et de filles victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle arrivées dans l'UE par la route de la Méditerranée centrale a augmenté de 600% entre 2014 et 2017. Les données disponibles traduisent une plus forte exposition des mineurs et des femmes aux risques de traite à des fins d'exploitation par le travail. Sur l'ensemble des pays du projet, le travail domestique, les secteurs agricoles, l'élevage, l'industrie de la pêche, les industries d'extraction minières, le bâtiment, la restauration, l'industrie textile, la vente ambulante, la mendicité forcée constituent les secteurs les plus propices aux pratiques abusives. La traite à des fins d'exploitation sexuelle des femmes et de mineurs sont attestées sur l'ensemble des pays de la zone. Les efforts des gouvernements pour renforcer les mécanismes d'identification et d'assistance aux victimes sont notables mais demeurent fragiles et limitent les possibilités de quantifier en valeur absolue l'étendue du phénomène.

En Guinée, le Comité national de lutte contre la traite et pratiques assimilées (CNLTPPA), désormais autonome et doté d'un secrétariat exécutif, a été institué par décret présidentiel le 17 février 2017. Sous l'autorité du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, il est « l'organe d'impulsion, de conception et d'élaboration des politiques, programmes et projets relatifs à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées »².

Le 9 novembre 2004, la Guinée a ratifié la Convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée adoptée le 15 novembre 2000 (dite la Convention de Palerme) et le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer, et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, adopté le 15 novembre 2000 (dit le Protocole de Palerme).

L'ancien Code pénal guinéen datait de 1998 ne prenant pas en compte l'infraction de traite des personnes. Cette inclusion de l'infraction dans la législation pénale guinéenne date de 2016 avec le nouveau code pénal. Le nouveau Code pénal guinéen, issu de la loi n°2016/050/AN du 26 octobre 2016 portant Code pénal, définit et réprime l'infraction de traite des êtres humains. L'Office pour la Protection du Genre, de

¹ Premier document de travail d'Eurostat sur la traite des êtres humains en Europe (2013), Second document de travail d'Eurostat sur la traite des êtres humains en Europe (2014), puis édition révisée (2015). Rapport de la Commission sur les progrès réalisés dans la lutte contre la traite des êtres humains (2016).

² (Article 2 du décret de D/2017/039/PRG/SGG)



FINANÇÉ PAR
L'UNION
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ
PAR LA FRANCE



MIS EN ŒUVRE
PAR EXPERTISE
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des
personnes dans les pays du Golfe de
Guinée

l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM) est la division de la police guinéenne (Ministère de la Sécurité et de la Protection civile) en charge de poursuivre les cas de traite et de travail des enfants.

Dans la perspective de renforcer les acquis, le pays bénéficie d'un appui d'Expertise France dans le cadre de la mise en œuvre du projet « d'appui à la lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée ». Ce projet, cofinancé par le fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne (FFU) et par Expertise France, s'articule autour de quatre axes : (i) consolider la légitimité, le leadership et les capacités opérationnelles des instances interministérielles de lutte contre la traite des personnes, (ii) Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale, (iii) Renforcer les services spécialisés et les services de droit commun accessibles aux victimes et (iv) Dynamiser la coopération transfrontalière.

Le comité national et les acteurs ont adopté dans le second trimestre 2020 un SOP pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée. Après une année de mise en œuvre de ce document, **une étude sur le système de référencement existant en matière de protection en Guinée a permis** d'identifier, sur l'ensemble du territoire, les différents acteurs et structures intervenant dans l'identification, l'accueil, la prise en charge (au sens large : psycho-sociale, médicale, juridique etc.) et l'accompagnement des victimes de traite des personnes, aussi bien mineurs qu'adultes. Cette étude a également permis de faire l'analyse des forces et des faiblesses des pratiques de référencement actuelles dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme national de référencement des victimes adapté à l'ensemble des acteurs.

Cette étude/cartographie fourni des recommandations qui devront être prises en compte pour l'actualisation du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite.

Le projet ALTP appui le CNLTPPA dans le recrutement d'une expertise pour la réalisation de cette mission. **Par ailleurs, cet exercice d'actualisation devra prendre en compte les recommandations émises dans la cartographie des acteurs intervenant dans le système de référencement des victimes de traite, validée en juillet 2021, afin d'avoir un mécanisme national de référencement des victimes adapté au contexte guinéenne et actualisé.**

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général

La mission a pour objectif de réaliser une mise à jour du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée. Il s'agira de prendre en compte l'analyse des pratiques et des structures actuelles qui s'occupent de référencement, ses forces, faiblesses et points de convergence, ainsi que les recommandations incluses dans la cartographie des acteurs intervenant dans le système de référencement des victimes de traite, validée en juillet 2021.

Le but final est d'avoir un système national intégré pour le référencement des victimes à des services d'assistance effectifs et adaptés, bien articulé, coordonné et connu des acteurs sur tout le territoire national, avec une prise en compte du genre.

Une attention particulière sera mise sur la protection des données tout au long de la consultance.

Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Organiser un cadre d'échange avec les principaux acteurs et structures intervenant dans l'identification, l'accueil et la prise en charge des personnes victimes de traite sur l'ensemble du territoire national. Ces échanges devront notamment faire ressortir les recommandations de ces structures sur les aspects prioritaires à inclure dans le manuel sur le système de référencement et de prise en charge des personnes victimes de traite, ainsi que sur les outils à utiliser et la forme de coordination à envisager entre les différents acteurs. Un accent sera mis sur les recommandations émises par le CNLTPPA ;

Objectif spécifique 2 : Procéder à une actualisation du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée en lien avec les plate-forme existantes (VBG, enfance, migration et santé) et les différents acteurs identifiés au niveau local (centres



FINANÇÉ PAR
L'UNION
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ
PAR LA FRANCE



EXPERTISE
FRANCE

MIS EN ŒUVRE
PAR EXPERTISE
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des
personnes dans les pays du Golfe de
Guinée

d'accueil, ONG, réseaux locaux, pouvoirs locaux, communautés etc.) en s'appuyant sur les recommandations émises et incluses dans la cartographie pour la mise en place d'un système solide et efficace de référencement et de protection des personnes victimes de traite en Guinée ;

Objectif spécifique 3 : Elaborer une version « de Poche » du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée, qui pourra être imprimée et partagée avec tous les acteurs impliqués à différents titres, dans la lutte contre la traite des êtres humains. La version de poche sera un document simplifié, facile à parcourir, lire et assimiler ;

Objectif spécifique 4 : Formuler une proposition de programme de formation, comprenant aussi les outils de formation et les présentations, sur les SoP actualisés pour l'ensemble des acteurs, au niveau local et au niveau national.

2) Résultats attendus

OS 1 : Les échanges avec les principaux acteurs font ressortir le contexte local d'intervention et les besoins de protection et d'assistance spécifiquement constatés dans les différentes zones, afin de fournir au consultant les éléments nécessaires pour la contextualisation et actualisation du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée ;

OS 2 : Une actualisation du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée est produite et elle inclut : l'analyse diagnostique du système de référencement méthode, outils et protection des données faisant ressortir notamment les forces, les faiblesses, les opportunités, la pertinence, l'efficacité ainsi que la pérennité du système de référencement aussi basé sur les expériences précédentes, défis et leçons apprises ;

Cette version mettra également en exergue les spécificités liées au genre à tous les niveaux de la protection des victimes ainsi que de la gestion des données statistiques (collecte, analyse, stockage, diffusion, sécurité) en matière de traite des personnes. Ce document va également inclure la dimension locale à travers la description des mécanismes locaux de référencement mis en place et coordonnés au niveau national par un mécanisme centralisé qui assurera notamment la cohérence des interventions et gère également les victimes de traite transfrontalière ;

OS 3 : La version de Poche du Manuel proposé est pratique, facile d'utilisation et aisément diffusable. Il fait ressortir clairement les caractéristiques, modalités d'accès et de prise en charge, coûts, zones d'intervention etc. des services disponibles ;

OS 4 : Un plan de formation sur les Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée actualisées est proposé (avec des outils opérationnels annexes) et validé par le CNLTPPA. Le plan de formation inclut les outils de formation et les présentations en format PPT.

IV. Description de la mission

1) Méthodologie et Activités prévues

Cette action s'inscrit dans le cadre global de la mise en place d'un mécanisme national de référencement fonctionnel et pérenne. Ainsi, le Consultant chargé de l'actualisation du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée devra établir une collaboration étroite avec le CNLTPPA à toutes les étapes de son processus, notamment au niveau de la finalisation des rapports analytiques.

Par ailleurs, la dimension genre étant consubstantielle à la lutte contre la traite des personnes, le consultant veillera à l'intégration des dynamiques liées au genre à tous les niveaux du processus (avec une attention donnée à la collecte de données désagrégées, l'analyse des spécificités liées au genre, etc). Le processus de réactualisation devra également tenir compte des vulnérabilités différenciées pour le développement de mesures protectives (prévention, identification, accueil, réintégration).

L'analyse de données et d'informations doit être basée sur des sources distinctes, des contextes différents et apporter des informations riches et variées. Les méthodes utilisées pour atteindre les objectifs devront être convergentes et basées en premier lieu sur une analyse documentaire et sur la collecte de données



FINANÇÉ PAR
L'UNION
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ
PAR LA FRANCE



MIS EN ŒUVRE
PAR EXPERTISE
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des
personnes dans les pays du Golfe de
Guinée

sur le terrain grâce à des méthodes adaptées et en second sur un travail de réactualisation basé sur une approche participative incluant tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la traite en Guinée.

Dans cette logique, le consultant présentera une proposition technique et financière. La proposition technique devra prendre en compte les phases suivantes :

Phase 1-Briefing avec équipe projet

Cette phase consistera en une rencontre avec le Chargé de projet Guinée, une réunion en ligne avec l'Experte protection régionale, ainsi qu'un briefing avec le Comité national de lutte contre la traite des personnes et Pratiques Assimilées (CNLTPPA) afin de s'accorder et valider la compréhension, les objectifs et les attentes du processus de réactualisation.

Phase 2-Revue documentaire

Cette phase consiste en une revue documentaire et devra se poursuivre tout au long de la mission. L'analyse documentaire devra porter sur les documentations disponibles au niveau des acteurs (notamment les Ministères en charge de la protection sociale, des femmes, la justice, la sécurité, Affaire étrangère et d'autres acteurs/structures concernées), le SOPs de lutte contre la traite existant, les rapports (cartographie statistique TEH ; cartographie et analyse du MNR TEH ; Diagnostic de la chaîne pénale ; Diagnostic Institutionnel du CNLTPPA et Diagnostic Technique de la Ligne verte 116), les SOP du mécanisme Guinéen du SYPEG (Système de protection de l'Enfance en Guinée) des VBG et de migration élaboré et mise en œuvre en Guinée. La revue va aussi inclure des exemples de SoP de la CEDEAO en matière de traite et d'autres pays de la sous-région (tels que le Ghana et autres).

Cette revue doit être à la fois informative et analytique. **L'expertise doit proposer la meilleure approche permettant d'atteindre les objectifs de la revue.**

Phase 3- Réactualisation Participative avec les acteurs

Cette phase doit permettre à l'expert de présenter son premier niveau d'analyse du SOP existant ainsi que les pistes d'améliorations issues de la revue documentaire informative et analytique. Elle devra regrouper en atelier l'ensemble des acteurs intervenants dans le cadre de la Traite ainsi que les autres systèmes (SYPEG et VBG) pour une réactualisation participative du SOP existant tout en produisant les outils pratiques opérationnels ainsi que la définition des grands axes de collaborations (à établir et/ou signer) nécessaires afin que chaque acteur puisse jouer son rôle dans le MNR TEH en Guinée à travers le SOP.

L'expertise doit proposer la meilleure approche de mobilisation des acteurs, d'animation d'atelier participatif afin d'atteindre les objectifs de la réactualisation.

Phase 4- Consolidation des travaux

A l'issue des différentes phases d'analyse et de réactualisation participative, l'expertise doit consolider les différents travaux pour proposer un premier draft de SOP réactualisé accompagné des outils annexes ainsi que des axes de collaboration. Cette consolidation sera transmise au CNLTPPA ainsi qu'Expertise France pour revue et validation.

Phase 5- Atelier de validation avec partenaires

La version réactualisée du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée sera présentée aux principaux partenaires étatiques du projet, PTF, et OSC concernés lors d'un atelier de présentation et de validation. Cet atelier sera l'occasion de présenter aux différentes parties le programme de formation sur le MNR afin qu'en plus du processus de formation, chaque partenaire puisse s'impliquer dans la formation et la dissémination du SOP. L'atelier sera organisé par Expertise France en collaboration avec le Comité national de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées (CNLTPPA).

Phase 7- Rapport final et version définitive du Manuel et du Programme de formation du MNR



FINANÇÉ PAR
L'UNION
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ
PAR LA FRANCE



MIS EN ŒUVRE
PAR EXPERTISE
FRANCE

**Appui à la lutte contre la traite des
personnes dans les pays du Golfe de
Guinée**

L'ensemble des étapes du déroulement de la mission, des difficultés rencontrées au cours de celle-ci et des recommandations qui en découleront doivent être exposées dans le rapport final de mission. Comme le titre l'indique, cette phase consiste à soumettre un rapport définitif.

Le rapport sera accompagné d'une version définitive du Manuel ainsi que d'un programme de formation et les outils de formation sur le Mécanisme Nationale de Référencement. Le consultant présentera aussi une version de poche du Manuel.

2) Livrables attendus

- Rapport de démarrage (méthodologie, plan de travail, outils de collecte et analyse de données, etc)
- Rapport intermédiaire, données objectives, compte rendu synthétique des rencontres, description factuelle du système actuel, proposition de contextualisation du Manuel actuel ;
- Rapport final en version papier et en version électronique, disponible au minimum 10 jours ouvrés après l'atelier de validation national ;
- Version définitive révisée et actualisée du Manuel en version complète et de poche ;
- Proposition de programme de formation sur le Mécanisme National de Référencement, incluant agenda, participants, outils de formation.

3) Coordination

Le chargé de projet Guinée sera pour Expertise France l'interlocuteur direct du prestataire au niveau national. Le prestataire travaillera également en étroite collaboration avec l'Experte protection régionale, basée au niveau régional à Abidjan, qui validera également les livrables.

L'ensemble du processus sera coordonné par le Comité national de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées (CNLTTPA) de Guinée.

Le chargé de projet de Guinée et le CNLTTPA apporteront un appui à la mobilisation des acteurs concernés par le processus et seront chargés de faire la supervision de tout le travail du prestataire. Des rencontres régulières sont à prévoir afin d'échanger sur l'état d'avancement des missions et éventuellement les difficultés rencontrées.

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

Le prestataire est prié de soumettre un calendrier d'exécution précis (en nombre de jours/homme) avec sa proposition technique.

Le dernier livrable devra être rendu dès que possible en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et sociopolitique.

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'experts pour la mission : 1

2) Profil de l'expert (des experts) désigné(s) en charge de l'exécution du contrat

Le consultant peut être une personne physique ou morale (représentée par une personne physique répondant au profil ci-dessous). Il/elle devra répondre aux critères suivants :

A. Qualifications et compétences :



FINANÇÉ PAR
L'UNION
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ
PAR LA FRANCE



MIS EN ŒUVRE
PAR EXPERTISE
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des
personnes dans les pays du Golfe de
Guinée

Etre titulaire au minimum d'un diplôme postuniversitaire (BAC+5) dans l'un des domaines suivants : sciences sociales (sociologie, anthropologie, géographie), relations internationales, droit international ou tout autre diplôme équivalent.

B. Expérience professionnelle

- 5 années minimum d'expérience dans le domaine de la protection des personnes vulnérables ;
- Précédentes expériences dans l'analyse des mécanismes de protection et de référencement des personnes vulnérables ;
- Bonnes connaissances dans le domaine des migrations et plus spécifiquement de la lutte contre la traite des êtres humains ;
- Bonne maîtrise des enjeux liés à la protection des personnes victimes de traite interne et transfrontalière ;
- Bonne maîtrise d'un logiciel de base de données ;
- Avoir une excellente connaissance des acteurs de terrain et des acteurs étatiques de lutte contre la traite des personnes en Guinée ;
- Expérience d'élaboration ou de revue de manuel, document de procédures, document de politique nationaux
- Expérience de réalisation d'études diagnostiques et cartographies ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation, bonne capacité à résoudre les problèmes ;
- Justifier d'une expérience avérée dans le travail et la collaboration avec une équipe multi-sites.

C. Autres compétences

- La maîtrise des capacités et des techniques d'interviews dans le domaine social ;
- L'expérience dans l'utilisation de logiciels Microsoft Word et Excel ;
- Des capacités de travail en équipe ;
- Excellente communication écrite et orale en français.

VII. Soumission de dossiers de candidature (Expertise Nationale)

Cet appel à candidature est ouvert aux personnes physiques (légalement constituées en consultant individuel) et aux personnes morales (représentée par un expert) établis en Guinée

Le dossier de candidature comprendra une offre technique et une offre financière.

7.1- L'offre technique

Elle est composée des dossiers administratifs et d'une partie méthodologique.

Les dossiers administratifs sont composés de :

- Une déclaration fiscale d'existence justifiant l'existence légale du candidat ;
- Une présentation du candidat ;
- Un CV détaillé avec des références de la personne en charge de la consultance ;
- La liste des travaux similaires réalisés et deux exemples de livrables similaires (facultatif) à joindre au dossier en PDF ;
- Des attestations de bonne exécution (le cas échéant).

La partie méthodologique comprend :

- Une compréhension de la mission et des résultats attendus ;
- Une proposition de méthodologie selon les phases des présents TDR et produits à délivrer,
- Les techniques, outils de collecte, de compilation et d'analyse des données ;
- Une proposition de calendrier de la mission incluant les différentes étapes du processus).

7.2- L'offre financière

Budget détaillé (en Euro ou Franc Guinéen) qui prendra en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de la consultance (honoraires, les frais de déplacement et coûts opérationnels nécessaires).

La proposition complète doit être envoyée obligatoirement à l'adresse mail ci-dessous :



FINANÇÉ PAR
L'UNION
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ
PAR LA FRANCE



MIS EN ŒUVRE
PAR EXPERTISE
FRANCE

**Appui à la lutte contre la traite des
personnes dans les pays du Golfe de
Guinée**

altp@expertisefrance.fr

Au plus tard le 19/07/2021, avec en objet du mail « **Actualisation et proposition version de poche du Manuel de Procédures Standards Opérationnelles pour l'identification et la prise en charge des victimes de traite en Guinée** ».

Les demandes d'informations/explications sont recevables aux adresses sus-indiquées au plus tard une semaine avant la clôture de l'appel à candidature.

L'appréciation de l'offre sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Qualification de l'expertise	30%
2. Pertinence de l'offre méthodologique	40%
3. Cohérence et compétitivité de l'offre financière	30%
TOTAL	100%

Toute candidature incomplète, transmise après le délai de clôture ou ne respectant pas l'ensemble de ces exigences sera rejetée.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.



CP guinée ODE



FINANÇÉ PAR
L'UNION
EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CO-FINANÇÉ
PAR LA FRANCE



MIS EN ŒUVRE
PAR EXPERTISE
FRANCE

Appui à la lutte contre la traite des
personnes dans les pays du Golfe de
Guinée